



Projet présenté pour reprogrammation

Au fil des fermes en Pays du Grand Bergeracois et du Périgord Vert

Maître d'ouvrage : Association Agriculture et Tourisme

Fiche-action : n°8 - coopération

Résumé :

Le projet a pour objectif de développer les circuits courts locaux, de relocaliser la consommation de produits et de services issus de la ferme et de favoriser des animations collectives. Le projet permettra aux agriculteurs des deux territoires de s'organiser afin de développer et de promouvoir ensemble leurs activités de services, de loisirs à la ferme et de vente directe auprès des populations locales. Cette opération a été programmée le 25 mars 2010. Elle devait se dérouler jusqu'au 15 juillet 2011. Le porteur de projet demande sa prolongation jusqu'au 31 décembre 2011 (voir explication en note jointe), ainsi que la modification du plan de financement comme suit :

Plan de financement prévisionnel (pour le territoire du PGB) tel que validé le 25 mars 2010

Postes de dépenses	€	Recettes	Montant €	Engagement
Animation	29 156,22 €	Europe - Leader	19 559,67 €	
Evènement hors département	833,71 €	Conseil Général	11 500,18 €	
Site Internet	2 325,00 €	Chambre d'Agriculture	4 564,30 €	
Formation	1 500,00 €			
Concerts et spectacles à la ferme	413,62 €			
Communication	1 395,60 €	Autofinancement		
TOTAL	35 624,15 €	TOTAL	35 624,15 €	

Plan de financement prévisionnel modifié (pour le territoire du PGB)

Postes de dépenses	€	Recettes	Montant €	Engagement
Animation	32 404,68 €	Europe - Leader	20 594,99 €	
Evènement hors département	833,71 €	Conseil Général	12 244,11 €	
Site Internet	2 325,00 €	Chambre d'Agriculture	4 606,34 €	
Formation	1 500,00 €			
Concerts et spectacles à la ferme	413,62 €			
Communication	1 395,60 €	Autofinancement	1 427,17 €	
TOTAL	38 872,60 €	TOTAL	38 872,60 €	



AGRICULTURE ET TOURISME DORDOGNE-PERIGORD



AU FIL DES FERMES EN PAYS DU GRAND BERGERACOIS ET PAYS DU PERIGORD VERT

DEMANDE DE PROLONGEMENT A LA SUBVENTION DU PROJET

≈

NOTE EXPLICATIVE

≈

L'**association Agriculture et Tourisme** demande aux Gal du Pays du Grand Bergeracois et du Pays Périgord Vert leur accord pour prolonger l'action « Au fil des fermes 2010/2011 » (qui devait s'achever au 15 juillet 2011) jusqu'au 31 décembre 2011.

Pour achever les actions entreprises L'animatrice de l'association, Muriel Veysieres, dont le CDD se termine au 15 juillet 2011, sera embauchée en CDI à mi-temps à compter du 1^{er} septembre.

Plusieurs raisons justifient notre demande :

PREMIER POINT

L'absence 6 mois consécutifs pour maladie, maternité et congés de l'animatrice Muriel Veysieres a retardé l'avancée des dossiers.

L'animatrice a été remplacée pendant 4 mois par Cécile BARA qui a suivi les actions en cours et participé aux réunions programmées, diffusé les informations aux demandeurs, participé à des formations sur les thématiques liées aux actions du programme, et a assuré le suivi administratif du dossier.

Cependant, le remplacement est difficile sur ce type de poste, particulièrement sur le volet animation, car il nécessite une bonne connaissance des groupes et une continuité dans l'accompagnement réalisé.

AUTRES POINTS

Certains projets ne sont pas aboutis, soit qu'ils nécessitent davantage de temps pour se concrétiser ; soit qu'ils sont initiés depuis peu.

- **la formation**

La constitution d'un réseau prend du temps, tout particulièrement dans le cadre d'une coopération entre territoires diamétralement opposés en termes géographiques mais en termes d'histoire, de culture locale et de développement agricole.

La ligne « formation », prévue dans le programme, devait accompagner la mise en place d'actions. Celles-ci n'étant pas suffisamment avancées, aucun besoin n'a été spécifiquement recensé pour construire une session de formation.

veysiem24d

Page 1/3

31/05/2011

De plus la période de mars à septembre s'avère inadaptée aux agriculteurs qui sont plus facilement mobilisables sur la période de septembre à octobre.

- **l'approvisionnement des cantines scolaires en produits bio et locaux de proximité**

En Pays Périgord Vert, cette thématique a été abordée par la Commission de Développement Durable du Pays en juillet 2010.

Le projet est envisagé comme un approvisionnement dans un rayon géographique proche des cantines par des producteurs de la communauté de communes.

Les étapes de cette action sont les suivantes :

1. organiser, dans chaque commune, une première réunion d'information et de présentation du déroulement du programme,
2. réaliser, à l'occasion d'une seconde rencontre, l'audit de la cantine scolaire,
3. selon les résultats de l'audit, le travail de l'animatrice de l'association consiste soit à fournir les listes selon les productions recherchées et le secteur géographique, soit de contacter directement les producteurs et assurer la mise en relation directe par l'organisation de rencontres.

L'ensemble des réunions par commune, menées à l'initiative du CPIE de Varaignes, n'est pas réalisé à ce jour : 5 réunions se sont tenues sur les 25 communes candidates (certaines, très proches géographiquement, seront regroupées).

En Pays du Grand Bergeracois, cette thématique est initiée par la Commission Agriculture – Viticulture – Forêt, relancée en octobre 2010, le calendrier prévisionnel est ainsi établi :

- connaître les structures gérant de la restauration collective : 10 mars.
- envoi questionnaire collectivité : semaine 12, date butoir retour : semaine 14
- traitement des questionnaires : entre semaine 13 et semaine 15
- envoi questionnaire agriculteurs : semaine 14, date butoir retour : semaine 16
- traitement des questionnaires : entre semaine 15 et 17 (?)

Nous sommes semaine 17 et cumulons déjà du retard sur le planning : les questionnaires Producteurs ne sont pas imprimés ni envoyés du fait de l'attente de validation d'un courrier.

L'association s'est engagée dans cette démarche à saisir toutes les réponses des 2 enquêtes sur son logiciel spécifique de traitement des enquêtes et d'accompagner l'animateur du pays dans la rédaction du compte-rendu des 2 enquêtes.

La synthèse des enquêtes sera réalisée d'ici juillet, à contrario du programme d'actions qui en découle (réunions d'informations, diagnostic personnalisé producteurs, mise en place d'un référentiel à destinations des établissements de restauration collective, etc...). ?

- **l'accompagnement pour la création d'une boutique collective à Couze (Pays du Grand Bergeracois) :**

Ce projet a démarré en mai 2010 et le noyau de base des producteurs est constitué.

L'association des producteurs est créée depuis décembre 2010, les producteurs offrant un complément de gamme ont été recensés et contactés.

Le retard est du au choix du local. Les producteurs avaient dans un premier temps un local mis à disposition dans des conditions avantageuses.

Après avoir suivi une formation régionale à l'initiative des Chambres d'agriculture Aquitaine (18 et 19 novembre 2010 : les clés de la mise en place d'un point de vente collectif), les producteurs ont conclu que ce local était trop exigu et ne permettait ni une large gamme de produits de départ, ni un développement futur de la boutique.

Les producteurs viennent juste de trouver un nouveau local, les démarches ont repris.

- L'accompagnement pour encourager les initiatives collectives

Un projet à l'initiative de la Communauté des Communes du Pays Thibérien (Pays Périgord Vert) est apparu en fin d'année 2010. Il consiste à identifier des producteurs intéressés en vue de la création d'un atelier d'abattage et/ou de transformation et de stockage collectif.

Ce dossier implique des partenariats et un travail collectif entre la Communauté de Communes du Pays Thibérien, la Chambre d'Agriculture de la Dordogne, les Services Vétérinaires et l'Association Agriculture et Tourisme.

Les tâches à accomplir sont recensées ainsi :

1. Faisabilité technique et réglementaire : contact avec les services vétérinaires pour cerner les contraintes techniques et réglementaires pour l'implantation d'un site d'abattage et de transformation collectif
2. Cadrage du projet avec les partenaires, évaluation des moyens à mettre en œuvre sur le site pour répondre aux attentes multiples
3. Préparation d'un projet d'adaptation des locaux : atelier de découpe, laboratoire de transformation, zone de stockage, boutique de vente (projet de plan à faire valider par les services vétérinaires, règlement intérieur, fonctionnement)
4. Constitution des dossiers d'agrément CE du site
5. Estimation des coûts, contacts avec les financeurs potentiels
6. Recherche de subventions (département, région, Europe)
7. Promotion, événementiel et communication

A ce jour nous commençons la seconde phase du projet.

- Le projet de coopération

En effet l'association souhaite désormais soumettre aux Gal des deux territoires un nouveau projet d'actions en faveur de la coopération transnationales européenne et/ou interterritoriale qui s'orienterait sur une thématique plus large. L'animatrice pourrait ainsi travailler sur un dossier « de l'idée au projet » en ayant davantage d'éléments et davantage de temps pour prendre des contacts et construire la proposition de coopération.

Fait le 11 mai 2011
A Coulounieix Chamiers